

## **Altair Avocats conseille ARKEA CAPITAL (WE POSITIVE INVEST 2) et VOLNEY DÉVELOPPEMENT sur la levée de fonds de QUALIRETRAITE**

**Altair Avocats a conseillé ARKEA CAPITAL (WE POSITIVE INVEST 2) et VOLNEY DÉVELOPPEMENT lors d'une levée de fonds de 9 millions d'euros pour QUALIRETRAITE. Cette opération stratégique a permis de financer l'acquisition de FACTORIELLES, une entreprise spécialisée dans les logiciels de simulation et les formations en protection sociale, et de PREVISSIMA, un média en ligne dédié à la protection sociale des Français.**

Fondée en 2010, QUALIRETRAITE est un leader dans l'accompagnement sur les retraites en France, proposant une gamme complète de services allant de la vérification de carrière à l'optimisation des droits de retraite jusqu'à l'accompagnement à la liquidation des pensions. Avec une équipe de 80 professionnels répartis dans 25 bureaux nationaux, l'entreprise a vu son chiffre d'affaires doubler en 2023, atteignant près de 3 millions d'euros.

Grâce au soutien du fonds à impact WE POSITIVE INVEST 2 géré par ARKEA CAPITAL, de VOLNEY DÉVELOPPEMENT et Impact Partners, ainsi que des partenaires historiques, QUALIRETRAITE a pu réaliser une levée de fonds de 9 M€ lui permettant d'élargir son portefeuille en intégrant Factorielles et Previslima.

QUALIRETRAITE entend ainsi se positionner comme le leader indépendant de l'accompagnement des particuliers et des professionnels dans les domaines de la retraite et de la protection sociale, en fournissant des outils et logiciels de pointe aux professionnels du secteur tels que les experts-comptables, les CGP, les notaires, les banquiers et les assureurs, tout en facilitant l'accès public à l'information.

**Altair Avocats a conseillé ARKEA CAPITAL (WE POSITIVE INVEST 2) et VOLNEY DÉVELOPPEMENT sur les aspects corporate avec une équipe composée de Philippe Beauregard, associé, et Elise Yvart, collaboratrice.**

QUALIRETRAITE était conseillé par le cabinet Arvest Avocats avec David Merlet, avocat associé.

### **A propos d'Altair Avocats**

Altair Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires implanté à Paris et à Bordeaux spécialisé en corporate, capital-investissement, fusions-acquisitions, fiscalité d'entreprise et patrimoniale ainsi qu'en contrats – concurrence – distribution et en contentieux commercial.

L'équipe d'une quinzaine de professionnels, dont 7 associés, place la confiance, l'écoute et la proximité avec ses clients au centre de son projet. Le cabinet propose des solutions pragmatiques et personnalisées pour défendre les intérêts spécifiques de chaque client.

Pour plus d'informations sur cette opération ou pour toute autre demande, veuillez contacter :

## **Contact presse**

---

Christelle Rivière - Consultante média & influence

+33 6 84 46 66 76

[c.riviere@eliott-markus.com](mailto:c.riviere@eliott-markus.com)

## **Contact**

---

Philippe Beauregard - Avocat Associé

+33 6 86 41 29 50

[pbeauregard@altairavocats.com](mailto:pbeauregard@altairavocats.com)

[www.altairavocats.com](http://www.altairavocats.com)

[Retrouvez-nous sur LinkedIn](#)